

Israël n'est pas une démocratie

Par Michael Sfar, le 2 juin 2017 – Haaretz



Une démocratie ne dénie pas leurs droits civiques à des millions de personnes, ne pille pas leur terre et leurs ressources et ne les prive pas de leur indépendance et d'un droit à la parole sur leur avenir.

Je me souviens de l'année de mes 21 ans. J'étais au lycée. La première intifada avait éclaté et l'écran de la télévision était plein d'images de jeunes hommes menottés et les yeux bandés. La Ligne Verte, frontière du pays d'avant 1967, qui avait été effacée des cartes utilisées pour nous enseigner la géographie et l'instruction civique, brillait des feux des pneus qui brûlaient le long de sa route et une idée simple commençait à s'insinuer : Là où il y a une occupation, il y a un peuple occupé.

Je me souviens de l'année de mes 21 ans, parce que l'intifada faisait rage à quelques mètres de chez moi sur la lisière entre Jérusalem Ouest et Jérusalem Est, et aussi parce qu'un mouvement de protestation s'était constitué avec ce nom : « La

Vingt-et-unième année ». Les fondateurs d'une organisation dotée d'un nom qui impliquait une date d'expiration à si court terme n'avaient certainement jamais imaginé que l'occupation atteindrait son jubilé et qu'elle ne montre encore aucun signe de retrait. Ils n'avaient sûrement pas envisagé la possibilité, qu'après deux intifadas et 25 ans de « processus de paix », l'occupation n'aurait fait que s'aggraver et que le colonialisme israélien se développerait et s'intensifierait.

Durant les 30 ans écoulés depuis, le camp politique qui plaidait pour la partition du pays s'est comporté pour la plupart d'entre eux comme une partie d'un débat interne, acceptant les restrictions placées sur un débat entre deux positions légitimes. Cette approche trouve sa meilleure démonstration dans la discussion qui a pris place au sein de l'aile qui se fait appeler le « camp de la paix » à propos de la légitimité à refuser de servir dans les territoires occupés. A la marge, il y en avait quelques-uns qui soutenaient ceux qui, au nom de la liberté de conscience, refusaient de servir. Mais aucune personnalité ou entité significative n'a regardé le refus comme un moyen légitime de provoquer un changement, et a fortiori, personne n'a fait campagne pour le refus. Parce qu'Israël est une démocratie et que, dans une démocratie, on persuade, on ne force pas.

La même logique a mis au ban le militantisme des Israéliens anti-occupation à l'étranger – les efforts de Breaking the Silence (Briser le silence), de B'Tselem et autres courageux Israéliens, qui disent en anglais exactement ce qu'ils disent en hébreu, lorsqu'ils ne sont pas réduits au silence par la violence et la législation. Et cette logique nourrit aussi l'opposition enfourchée par beaucoup de ceux qui veulent que l'occupation mette fin à toutes les sortes de boycott, même celles qui ne visent que les colonies. Parce que dans une démocratie, on débat, on ne boycotte pas.

Mais rétrospectivement et dans le contexte de l'occupation, il est difficile de défendre la prétention qu'Israël est une démocratie. Et donc, l'approche qui limite les méthodes de combat contre l'occupation à des actions intérieures de persuasion est plus qu'une erreur – elle est immorale.

Un régime qui ne permet qu'à certains de ses sujets de prendre part à la politique n'est pas une démocratie. C'est vrai, Israël a un organe législatif élu, une séparation des pouvoirs et une liberté de la presse (toutes les trois, il faut le dire, actuellement en danger). Mais pendant les cinquante dernières années, Israël a décidé des millions de gens qui n'avaient pas le droit de voter ou d'être élus dans les organes qui les gouvernent, Israël non seulement leur dénie leurs droits civiques, mais il pille leur terre et leurs ressources, qu'il transfère aux plus privilégiés de ses citoyens, et les prive brutalement et cruellement de l'indépendance et d'un droit à la parole pour décider de leur avenir.

Initialement, il était encore possible de prétendre que la situation était temporaire et que ce serait une erreur de dépouiller Israël de son statut de démocratie à cause de l'occupation. Pourtant, avec le temps, les traits démocratiques du régime israélien se sont de plus en plus effondrés sous le lourd fardeau de la réalité tyrannique.

Peut-être, au cours de la deuxième année, était-il encore possible de s'accrocher à l'illusion qu'Israël recherchait une solution qui ne comporterait pas le déni de l'idée que toute personne, fut-elle palestinienne, ait des droits. Mais aujourd'hui, l'accumulation de preuves qui incriminent l'occupation pour ancrer sa loi sur le terrain et pour imposer

aux Palestiniens ce qui est effectivement un régime d'apartheid, et le maintenir, explose avec des pièces à conviction.

Au moment où débute la 51ème année, il faudrait dire clairement et fortement : Israël qui colonise et dépossède, qui dénie leurs droits à des millions de personnes depuis des décennies, ne peut être considéré comme une démocratie. Peut-être que dans la Grèce antique, il était possible de maintenir une démocratie alors que des esclaves étaient entravés dans les sous-sols des citoyens. Mais depuis, l'humanité a reconnu des vérités évidentes, que toute personne a des droits égaux à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur – un régime qui régit une très grande quantité de personnes privées de droits et qui fait tout ce qu'il peut pour perpétuer sa règle, n'est pas une démocratie.

Il s'ensuit que la poursuite de l'occupation est illégitime. Tout comme la séparation raciale et l'apartheid ne sont pas légitimes. Quelle que soit la majorité de citoyens israéliens qui la défendent, cela ne fait aucune différence. En tant qu'Israéliens collectivement responsables de ce que l'on fait en notre nom, nous devons la combattre par tout moyen non-violent, sans accepter les restrictions imposées au débat interne légitime dans une démocratie. Nous devons refuser de prêter main forte à la poursuite de l'occupation, boycotter son économie et persuader le monde qu'il faut faire pression sur Israël pour y mettre fin.

Si le camp qui s'oppose à l'occupation était suffisamment déterminé, s'il n'était pas accro au mensonge de la démocratie israélienne – alors le cinquantième anniversaire de l'occupation se ferait au moins remarquer par une grève

politique. Ce serait un jour où professeurs et maîtres de conférences abandonneraient leurs classes, où les acteurs annuleraient leurs représentations et où les marchands fermeraient leurs commerces. Un jour où le public israélien recevrait un message clair : la résistance à l'occupation est là et ne disparaît pas.

La résistance civile est une urgence impérative. Afin que la 51ème année soit l'année où l'occupation aura commencé à s'effiloche.

Michael Sfard est un avocat israélien des droits de l'Homme.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Haaretz](#)